



INFO-MUNICIPAL SEPTEMBRE 2018

ÉVÈNEMENTS

INSCRIPTION EXPOSANT

Pour vous inscrire comme exposant, le formulaire est disponible sur notre site internet, sur Facebook, demandez-le par courriel (comptabilite@sherr.ca) ou par téléphone au 450-454-4959

FESTIVAL AUTOMNAL EN PARTENARIAT AVEC LE 1er SALON DES PIERRES, MINÉRAUX ET FOSSILES DE SHERRINGTON 2018

SAMEDI 29 SEPTEMBRE DE 10H À 20H ET DIMANCHE 30 SEPTEMBRE DE 10H À 16H



Le Centre Communautaire Louis-Georges-Lamoureux sera l'hôte du 1er Salon des Pierres, Minéraux et Fossiles. Une soixantaine d'exposants se feront un plaisir de vous montrer leurs belles trouvailles rarissimes, une Chasse au trésor pour les tout-petits, tailler votre propre bijou au lapidaire, des prix de présence et bien d'autres encore...

NOURRITURES SUR PLACE :

- Food truck, Saucisses à Giovanni, grillades, pizza, popcorn, patatowhist, hot dog...
- Permis d'alcool, ventes de bières sur place, aucune boisson extérieure sur le site.

Plusieurs exposants variés sont attendus. Produits du terroir, bijou, artisanat, cidrerie, vignoble, sucrerie, nourriture, fruit, légume et plus encore...

Cette année, le festival s'échelonne sur deux jours, soit le 29 et le 30 septembre 2018. Plusieurs activités seront au programme dont ;

- Maquillage pour enfant, clown
- Jeux gonflables
- Mascottes Pat Patrouille, Chipmunks, Mickey
- Taureau mécanique
- Mini soccer et habilités
- Tour de carriole
- Musique, DJ, karaoké, chanteur amateur
- Tour de chevaux pour petit et grands
- Véhicules antiques et modifiés
- Spectacle de fauconnerie
- Soccer bulle
- Big splash
- Tournoi de fer
- Démonstration Zumba
- Démonstration des pompiers
- Troupe de danse Sébastien barrière gagnant à Disney et NY



Comité du festival automnal

BRUNCH DU SOUVENIR (CIMETIÈRE)

La Fabrique organise un brunch pour amasser des fonds le dimanche **16 septembre prochain de 9 h à 13 h** à la salle communautaire. Un petit déjeuner traditionnel vous est offert pour seulement 10 \$ par personne.



MOT DU MAIRE



Le 24 août dernier s'est achevé le camp de jour estival de la municipalité. Cette année, nous avons souhaité reprendre à l'interne la gestion du camp comparativement aux années précédentes. Ce choix s'explique essentiellement par la volonté du conseil municipal d'offrir un service adapté au plus juste des besoins de notre milieu. Nous avons noté les bons coups, mais aussi des points sur lesquels nous pourrions nous améliorer. Je tenais aussi à remercier la coordonnatrice, Sylvie Boyer et l'ensemble des animateurs, Amélie Beauregard, Juliane Perras, Alicia Tremblay et Vincent Poupart. Le camp de jour estival de Sherrington doit continuer, et naturellement, à gagner toujours en qualité. Les services municipaux sont ainsi en train de faire un bilan de cette première édition et travaillons déjà pour 2019. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour rappeler que vos commentaires, suggestions et critiques constructives sont très importantes pour nous. C'est aussi grâce à elles que nous pourrions bonifier l'expérience de vos enfants. En ce sens, si vous ne l'avez pas déjà fait, je vous invite à nous contacter pour nous en faire part. Enfin se tiendra notre Festival automnal ces 29 et 30 septembre ! Vous pourrez retrouver dans ce bulletin toute la programmation des festivités. À noter qu'à côté de toutes ces activités proposées, nous aurons cette année, en partenariat avec le club de minéralogie de Montréal, le 1^{er} salon des pierres, minéraux et fossiles. La soixantaine d'exposants présents auront le plaisir de vous présenter leurs trouvailles. Au plaisir de vous y retrouver !

Yves Boyer, Maire



MOT D'ÉLU – MME SONIA DUMAIS, CONSEILLÈRE N°2



La Municipalité et l'organisme *Apprendre en cœur* s'associent pour offrir, gratuitement, des ateliers de stimulation, d'éveil et de communication pour les enfants de Sherrington âgés de 0 et 5 ans. En présence des parents, les ateliers s'adaptent aux besoins de chaque enfant afin de favoriser le développement de leurs capacités langagières. Assurément, nous pensons que ces ateliers peuvent être un service aux citoyens intéressant pour la communauté, en s'appuyant sur des intervenants reconnus de la petite enfance. Très prochainement, la municipalité communiquera



sur les ateliers que nous pourrions vous proposer à la bibliothèque. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt pour y participer ! Pour avoir des informations sur les ateliers Jeux de mots et bouche-à-oreille, vous pouvez téléphoner à l'organisme Apprendre en cœur, 450-454-0400 et visitez : www.apprendreencoeur.org ou par courriel :

LOISIRS

LOISIRS - REMBOURSEMENT 100 \$

Le conseil municipal réitère le remboursement des frais d'inscription pour chaque enfant de 17 ans et moins inscrit à une activité de loisirs d'une durée de 8 semaines et plus, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 100 \$ par année. Nous voulons encourager une vie saine et active chez nos jeunes. Pour plus d'information, veuillez contacter la municipalité au 450-454-4959, info@sherr.ca ou tout simplement vous présenter avec les pièces requises pour compléter le formulaire.

DANSE COUNTRY

Début : 13 septembre
 Fin : 6 décembre
 Tarif : 9 \$/cours
 Lieu : Salle communautaire
 19 h à 20 h (Débutant)
 20 h à 21 h (Débutant intermédiaire)

Gaétan Moreau
 514 453-2955

KARATÉ

Session 1
 Inscription : 14-16 août
 Début : 21-23 août
 Fin : 16-18 octobre
 Lieu : Gymnase École Saint-Patrice
 Enfants : 18 h 30 à 19 h 30 les mardis et jeudis
 Adultes : 19 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis

Manon Boyer ou Carol Lafrance
 514-235-2944

ZUMBA

Début : 10 septembre
 Lieu : Salle communautaire
 19 h à 20 h

Rosalie Gamache
 514-827-9492

LA FADOQ DE SHERRINGTON

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.

Mme Solange Leclair, Prés.	450-454-2352	M. Fernand Bellemare Dir	450-454-4004
M. Raymond Pronovost, Vice-Prés.	514-975-5623	Mme Micheline Quenneville, Dir..	450-246-2725
M. Jean-Guy Larose, Secr.	450-454-3771	Mme Lise Lussier, Dir.	514-913-4800
Mme Louise Guérin, Très.	450-454-7237		

234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0

HORAIRE

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mardis	Jeux, exercices à 13 h
Tous les mercredis :	Cours de danse en ligne à 13 h au centre communautaire Débutant ; 12 h 45 à 13 h 45 Intermédiaire ; 14 h à 15 h 30
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h

HORAIRE DES SOUPERS DANSANTS

6 octobre 2018	9 février 2019
10 novembre 2018	9 mars 2019
8 décembre 2018	13 avril 2019

Clôture 26 mai 2019

ATTENTION ATTENTION

Venez vous mettre en forme à bas prix ! Cours de danse en ligne donné par Mme Line Girard, une professeure diplômée très connue dans la région ! Danse pour tous les âges !

Lieu : Centre communautaire au 224 rue des Loisirs, Sherrington

Début : 12 septembre 2018

14 h à 15 h débutant

15 h à 16 h intermédiaire



1ere session : 12 semaines
 12 sept. Au 28 novembre 2018
 2° session : 12 semaines
 16 janvier au 3 avril 2019

payable à l'avance : 12 semaines/72 \$
 À la semaine : 7 \$/cours
 Pour les membres FADOQ 5 \$ de rabais donc 67 \$/12 semaines

Pour information Micheline au 438-798-0461 ou Lise 514-913-4800



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

NOUVEL HORAIRE À PARTIR DE SEPTEMBRE

MARDI : 15 h à 17h30h

JEUDI : 18 h à 20 h 30 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

Pour information 450-454-0474 ou 450-454-9030

23 septembre 2018	Les vertus des plantes avec Manon Léger de 13 h à 16 h.
29 et 30 septembre 2018	Conjointement avec le Festival automnal, la fin de semaine de la culture, avec des spécialistes du Club de Minéralogie de Montréal, thème sur les minéraux et fossiles du Québec de 10 h à 19 h. Gratuit
13 octobre 2018	Atelier de ficelage des pierres avec Manon Martin de 13 h à 16 h. Admission 5 \$
27 octobre 2018	Philatélie avec Mme Pascale Giroux. Réunion à la bibliothèque de Sherrington au 234 rue des Loisirs avec les membres du Club de philatélie de Hemmingford de 10 h à 12 h. Gratuit
4 novembre 2018	Propriétés des pierres avec Manon Léger de 13 h à 16 h. Tirage surprise !

ACTIVITÉS

HEURE DU CONTE AVEC MME TATI ET SON CHAT (GRATUIT)

Pour les 0 à 8 ans, bienvenue à tous !
Tous les 3^s samedis du mois de 11 h à 12 h

- 15 septembre 2018
- 20 octobre 2018
- 17 novembre 2018
- 15 décembre 2018



LE LAPIDAIRE

C'est une technique qui consiste à façonner et à tailler des pierres brutes pour en faire des pierres d'ornements et/ou des bijoux. Nous avons sur place tout l'équipement nécessaire pour tailler et polir vos pierres ainsi que du personnel pour vous enseigner et vous guider au travers les étapes des techniques du lapidaire. Nous vous invitons au 234A rue des Loisirs les **mardis et jeudis** de 14 h à 20 h ainsi que le **samedi** de 14 h à 20 h.

Manon Léger 514-535-0135.

ADMINISTRATION

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra le 9 octobre, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300 rue Saint-Patrice à Sherrington. L'ordre du jour sera disponible le matin de l'assemblée, sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la municipalité !

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

CHIEN

Si vous voyez un chien errant ou dangereux, contactez Mme Isabelle Robert au 514-916-6973.



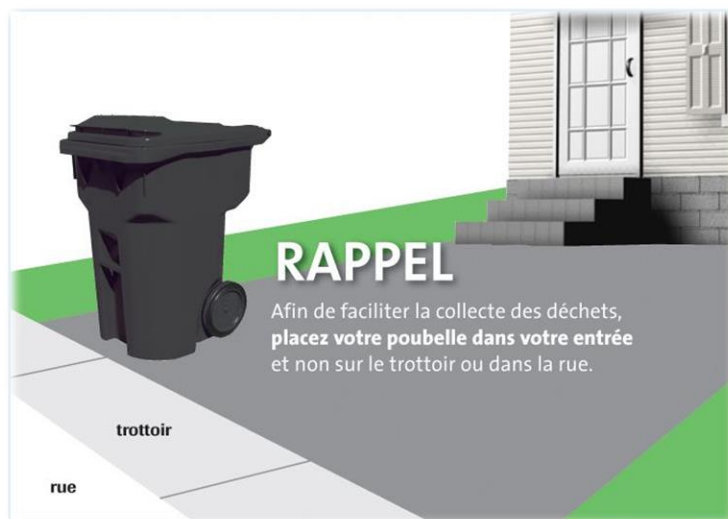
POSITIONNEMENT DES BACS D'ORDURE ET DE RECYCLAGE

Les matières résiduelles doivent être placées à proximité de votre résidence en bordure de rue ou en bordure du trottoir. Elles doivent être disposées de manière à ne pas nuire au déneigement, à l'épandage d'abrasifs, à la circulation des piétons ou aux personnes à mobilité réduite.

En hiver, vos matières résiduelles doivent être déposées dans des endroits dégagés afin d'en permettre le ramassage aisément.

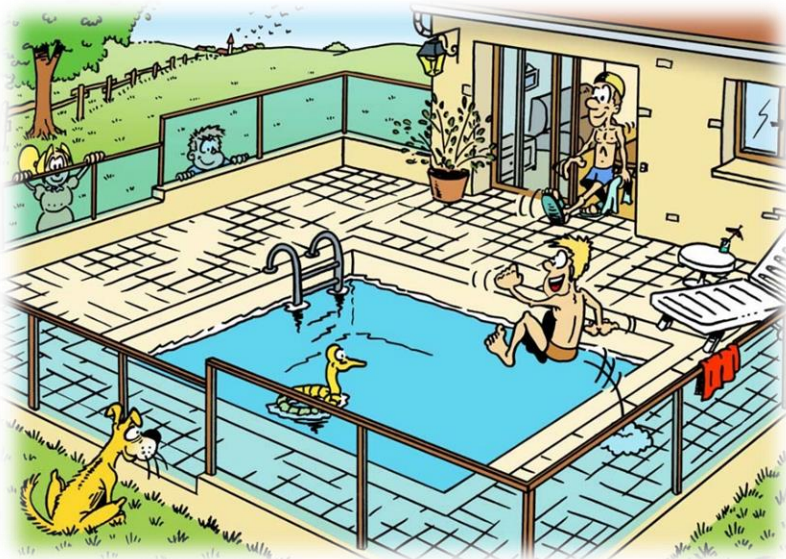
Si vous possédez un bac roulant, les roues et les poignées du bac doivent être du côté de votre résidence. Une distance minimale de 60 cm (2 pieds) doit séparer le bac roulant de tout autre objet (bac de récupération, conteneur, banc de neige, voiture, etc.), et ce, de tous les côtés du bac.

Source : <https://mrcjardinsdenapierville.ca/communiqu%C3%A9s-et-publications>





PISCINE



Les piscines creusées doivent être entourées d'un muret ou d'une clôture sécuritaire d'au moins 1,2 mètre de hauteur, dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade. La distance entre le sol et la clôture ne doit pas être supérieure à 5 centimètres, et elle doit être conçue de façon à ce qu'il ne soit pas possible d'y grimper ou de l'escalader. Un mur ou un muret formant une partie d'une enceinte ne doit être pourvu d'aucune ouverture permettant de pénétrer dans l'enceinte.

La clôture doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement, afin de fermer complètement le périmètre de la piscine et d'en contrôler l'accès.

Extrait du règlement de zonage 308 articles 75 et 76 concernant les piscines. Vous pourrez lire le règlement dans son intégralité sur le site internet de la municipalité au <http://www.st-patrice-sherrington.com/Ma-Ville/Reglements.aspx>.

SERVICE INCENDIE

RAPPORT DES INTERVENTIONS D'AOÛT 2018

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Inspection VAD (entretien mécanique)	5
Entraîdes	7
Réunion SST	1
Prévention résidentielle	30
Intervention premier répondant	6
Alarme	3
Garde	5

L'EXERCICE D'ÉVACUATION : UNE ACTIVITÉ DE FAMILLE !



Pratiquer l'évacuation à la maison est le meilleur moyen d'assurer sa sécurité et la sécurité de ceux qui nous tiennent à cœur lors d'un incendie.

Il suffit de faire sonner l'avertisseur de fumée pour simuler une pratique et hop... le tour est joué ! Cependant, il faut tenir compte de quelques règles de base lors de la pratique, apprenez à vos jeunes enfants ces quelques astuces tout en vous amusant : mettez-vous dans la peau du pompier !

Voici quelques points importants à retenir lors de l'évacuation :

- Avertissez le plus possible de personne lorsque vous détectez l'incendie ou de la fumée : AU FEU AU FEU AU FEU !
- Soyez vigilant (te), touchez les poignées de porte afin de déceler la moindre chaleur : cela vous permettra de savoir si le feu se trouve de l'autre côté des portes.
- Marcher à quatre pattes, positionner votre tête le plus près du sol : vous aurez une meilleure visibilité.
- Apprenez à toute la famille où se trouvent les portes de sortie : des fenêtres peuvent servir de moyen de sortie, à condition qu'elles se trouvent près du sol et non trop hautes.
- Aussitôt sorti dehors, rendez-vous chez un voisin et téléphoner au 9-1-1.
- Surtout, restez loin de la résidence, soyez à la vue des pompiers lors de leurs arrivées, n'allez jamais dans la rue, car le danger d'être happé par un véhicule est omniprésent.
- Ne retournez jamais à l'intérieur de la résidence, pour quelque raison que ce soit : les pompiers possèdent l'équipement nécessaire pour combattre le feu et sauver vos animaux.
- Le plan d'évacuation... un outil amusant

Sans doute, le plan d'évacuation demeure le meilleur aide-mémoire pour reconnaître les sorties et pièces où l'on se trouve. Simple à faire, jeter un coup d'œil sur internet vous y verrez mille et un modèles de plans d'évacuation, de plus, pas besoin d'une gamme de connaissances pour en créer un.

Prenez une feuille vierge :

- Dessiner d'abord votre résidence ; inclure chambres, cuisine, salon, toilettes, escaliers ;
- Identifier tous les moyens de sortie possibles ;
- Indiquer le point de rassemblement extérieur ;
- Indiquer des consignes claires, elles peuvent servir d'aide-mémoire.

Tous ces conseils et exercices faits à la maison ne peuvent pas nuire et ont seulement un effet positif et grandissant sur la sécurité de votre demeure. Le plus important à savoir est que plus vous pratiquerez cet exercice, plus vous serez prêt (te) à agir en cas d'incendie.

